

Alexandre Grigorianz

**GUÉRISSEURS
ET EXORCISTES
DE NOTRE TEMPS**

Éditions
Trajectoir**E**

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Le lecteur trouvera dans ce livre le récit des destins souvent tragiques de quelques-uns de ces guérisseurs, exorcistes ou chasseurs de démons de notre temps qui ont bien voulu me conter leur histoire.

Mon but en écrivant cet ouvrage n'était pas de raconter des histoires émouvantes ou dramatiques en rapportant mes observations. J'ai souhaité porter sur leurs pratiques un éclairage nouveau, sans aucun a priori, tout en incluant mes propres réflexions à la fin de quelques-uns de ces chapitres.

J'ai tenté ici d'élucider l'origine de cet étrange phénomène qui conduit certaines personnes à se transformer radicalement, à devenir des êtres différents ayant accès à un plan supérieur au moyen d'étonnantes facultés qui leur ont été données la plupart du temps à la suite de graves traumatismes.

Enfin, je tiens à remercier ici très sincèrement chacune des personnes ayant accepté de figurer dans ce livre. Leurs témoignages sont d'autant plus précieux que ces hommes et ces femmes ayant des facultés extraordinaires ne sont désormais plus isolés. Le fait qu'ils soient maintenant réunis dans un seul ouvrage devrait permettre au lecteur d'avoir une vision un peu plus claire de ce qui se produit au cours des séances de guérison,

d'exorcisme ou de « nettoyage du mal », sachant que ces phénomènes ne sont que l'expression, sous des formes variées, d'une seule et même manifestation d'une conscience universelle omniprésente à laquelle ils ont accès.

L'auteur

Chapitre 1

**HÉLÈNE MYRAN,
DISEUSE DE CONTES PROPHÉTIQUES**

C'était le 17 juin 1995 en fin de matinée, à la cour d'assise de Nantes. On était au cinquième jour du procès et le procureur allait faire son réquisitoire. Un petit oiseau qui voletait tout là-haut sous le plafond troublait la solennité du prétoire. Depuis trois jours il était là et tout le monde se demandait comment il avait bien pu entrer. Les jurés qui faisaient des efforts pour se concentrer écoutaient le magistrat détailler pour la énième fois les circonstances horribles du meurtre. Il était évident qu'au bout du compte il réclamerait la peine maximale pour les deux hommes qui se tenaient dans le box des accusés. La veille, l'avocat de la défense qui s'était retrouvé par hasard à l'entrée des toilettes au même moment qu'Hélène, la mère¹ de la jeune fille assassinée, lui avait glissé ces mots :

– Ne m'en veuillez pas Madame, je comprends votre douleur. J'ai une fille qui a le même âge que Gaëlle, lui dit-il. Mais je suis obligé de faire mon travail.

Là-dessus, vaincu par l'émotion, il avait essuyé quelques larmes avant de retourner dans le prétoire.

1. L'auteur tient à préciser ici qu'il s'agit en réalité de la belle-mère, c'est-à-dire la deuxième épouse du père, mais nous avons choisi délibérément de l'appeler « la mère » dans ce texte car après le divorce de ses parents, Gaëlle qui ne s'entendait pas très bien avec sa mère naturelle avait choisi de vivre avec son père remarié à Hélène. Les liens d'affection qui l'unissaient à cette deuxième épouse étaient si forts qu'il lui eût été quasiment impossible de ne pas considérer la deuxième femme de son père comme une véritable mère.

On avait beaucoup pleuré dans la salle du procès. Non seulement les parents de Gaëlle, mais aussi les parents des meurtriers. Le dernier jour, après que la sentence eût été délivrée, Hélène et son mari furent les seuls à aller consoler les parents du plus âgé des condamnés, car ce n'était pas lui qui avait tué leur fille.

Quant au procureur, lui aussi avait un cœur. Plus tard, il confia un jour à Hélène :

– C'était bizarre, ce petit oiseau qui volait dans la salle. C'était la première fois que cela arrivait. En le voyant, j'ai pensé à votre fille et je me suis dit que c'était peut-être un signe.

Voici comment le crime avait eu lieu.

Gaëlle, seize ans, passionnée de musique, prenait des cours de piano à Sainte-Luce. Un samedi soir, le 24 mai 1992 exactement, elle était restée beaucoup plus longtemps que d'habitude à l'école de musique pour faire ses exercices car elle préparait son examen de première année. Ayant raté l'autobus qui devait la déposer devant sa maison, elle avait décidé de rentrer à pied car à cette époque de l'année il fait jour tard en Bretagne. Les trois kilomètres qui séparaient le conservatoire de sa maison ne lui faisaient pas peur. La jeune fille marchait d'un bon pas sur le bord de la route lorsqu'une voiture s'arrêta à sa hauteur avec à son bord deux hommes passablement éméchés. Ils venaient de boire plusieurs bières au village voisin et comme chaque samedi ils avaient décidé d'aller faire la fête à Nantes. Ils insistèrent pour que la jeune fille les accompagnât mais comme elle refusait, ils l'avaient forcée à monter. Après l'avoir entraînée dans un champ, ils l'avaient violée et pour l'empêcher de hurler, le plus jeune l'avait étranglée. Inquiets de ne pas la voir rentrer à la maison, les parents de Gaëlle alertèrent la police. On retrouva son corps le lundi après-midi à 17 heures dans un champ situé à seulement deux cents mètres de chez elle. Quant aux deux meurtriers, ils furent arrêtés trois jours après grâce au témoignage d'un vendeur de véhicules d'occasions. Intrigué par la présence d'une voiture qui stationnait à cette heure tardive non loin de son

dépôt, en se servant de ses jumelles il en avait noté la marque, une Ford Escort bleue, et le numéro d'immatriculation.

Assise au deuxième rang, derrière le banc réservé aux élèves avocats, la mère de Gaëlle, ayant à sa droite son mari et à sa gauche son fils aîné Johan âgé de quatorze ans, essuyait ses larmes. On avait jugé que leurs deux autres enfants – Solène, six ans et Yanis, deux ans – étaient beaucoup trop petits pour assister au procès.

Hélène et son mari Patrick pleuraient depuis trois ans. La salle du prétoire était remplie de journalistes et de gens venus de Sainte-Luce et de ses environs pour écouter ce procès qui avait déchaîné les passions.

Un « comité de défense » des accusés avait même été créé, à l'initiative des sœurs de la paroisse de Carquefou car l'un des accusés, le plus jeune, âgé de vingt-quatre ans, était le fils du sacristain.

À l'époque, la défense venait de découvrir ce qu'elle pensait être une faille dans l'accusation. En se basant sur l'heure inscrite sur un ticket de paiement de consommations par carte bleue dans un restaurant en ville, les deux hommes ne pouvaient pas se trouver au même moment sur le lieu du crime situé à une dizaine de kilomètres de là. Mais cet argument avait été vite balayé par la défense car Patrick, père de la victime et informaticien, avait tout de suite pensé que l'heure imprimée par la machine ayant délivré ce ticket n'avait pas été modifiée quand on était passé à l'heure d'été.

Sur le coup de onze heures, tandis que le procureur poursuivait son réquisitoire en agitant les larges manches de sa robe, Hélène entendit soudain une voix qui, venant d'en haut, lui commandait :

– Ne reste pas là. Lève-toi, tu dois sortir du tribunal. Tout de suite !

Épuisée par de longues nuits sans sommeil et par la tension des derniers jours au cours desquels elle et son mari devaient

être présents au procès de 9 heures du matin jusqu'à 17 heures avec seulement une petite pause pour le déjeuner, elle obéit à cette voix. Et quand elle se leva, en plein milieu du discours du procureur pour se diriger vers la porte principale, tout le monde la regarda. On la croyait victime d'un malaise.

Arrivée dehors, s'appuyant sur la balustrade située en haut des marches du grand escalier, elle aspira une bouffée d'air frais tout en pensant reprendre ses esprits.

– J'ai dû rêver, pensa-t-elle.

Mais à cet instant elle entendit de nouveau la voix qui lui commandait de descendre les marches du grand escalier.

Cette fois ce n'était pas une illusion. Il lui fallait obéir car elle sentait que quelque chose de très important était en train de se passer.

Quand elle arriva au bas des marches à la hauteur des deux lions qui gardent le palais, la voix lui ordonna :

– Prends la rue à gauche.

C'était la rue Fariston-Hélie.

Elle continua de suivre les instructions de son guide invisible qui lui indiquait des repères, les uns après les autres, dans un quartier qu'elle ne connaissait absolument pas.

– Tu vas passer devant le temple protestant... Tu vas bientôt arriver sur une grande place... Au fond de cette place tu prendras la rue à gauche...

Empruntant ainsi plusieurs rues inconnues, elle arriva sur une grande place, notant son nom au passage, « place Viarme »¹.

1. L'auteur a refait ce parcours avec Hélène et son mari Patrick depuis le palais de justice jusqu'à la tombe. L'itinéraire exact était le suivant : rue Fariston-Hélie, place Édouard-Normand, rue Joseph-Caillé, place Viarme, rue Dauvours, cimetière de la Miséricorde.

Finalement elle se trouva dans une voie au bout de laquelle se trouvait un immense portail en fer ouvragé. S'en étant approchée, elle déchiffra tout en haut cette inscription : « Cimetière de la Miséricorde ». C'était la première fois de sa vie qu'elle voyait ce cimetière.

Elle était sur le point de franchir le portail lorsque tout à coup, à gauche de l'entrée, elle vit sa fille qui l'attendait. Elle était vêtue comme au jour de sa mort, d'un pantalon marron et d'un chemisier blanc. Elle était pâle et amaigrie et avait l'air fatigué. La mère et la fille se regardèrent longuement, sans parler.

Puis Hélène, qui ressentait la fatigue de sa fille, eut l'impression que Gaëlle lui transmettait ce message non par des mots mais plutôt par télépathie :

– Ne crains rien maman. Tu sais, je vais bien. Maintenant, suis-moi. Je veux te montrer quelque chose. Je veux te prouver que la vie existe après la mort.

Puis sa fille, lui tournant le dos, se mit à marcher dans l'allée centrale de cet immense cimetière. Hélène la suivait à quelques pas derrière. Elles allèrent ainsi jusqu'au bout de l'allée principale bordée de chaque côté par des caveaux et des chapelles funéraires sur lesquels on pouvait lire les noms des plus grandes familles de Nantes. Ceux des armateurs qui jadis s'étaient enrichis grâce à la traite des esclaves noirs ou encore ceux des fondateurs d'industries alimentaires. Elles arrivèrent au bout de cette allée qui se terminait par un rond-point à partir duquel partaient des chemins en étoile. Au lieu de continuer naturellement dans le même axe ou de tourner par exemple à droite, Gaëlle fit pratiquement tout le tour pour prendre une allée qui correspondrait, dirait-on, à 8 heures sur l'écran d'une montre. Et tandis qu'elle entraînait sa mère, elle lui montra, là-bas, à une vingtaine de mètres sur la gauche, une tombe en granit placée parallèlement au bord du chemin, une sorte de grand sarcophage. Sur sa face verticale, celle tournée vers le visiteur venant du rond-point, on voyait ces deux lettres stylisées entrelacées : G et H.

– Tu vois ? lui fit remarquer sa fille, toujours par télépathie, ce sont nos deux initiales. G et H. Gaëlle et Hélène. En t’amenant ici je voulais te donner la preuve que je suis encore vivante. Je voulais te faire comprendre que même si nous appartenons maintenant à deux mondes différents, nous sommes liées pour l’éternité.

En regardant tout autour de ce tombeau, à son grand étonnement Hélène s’aperçut qu’hormis ces deux lettres qui n’étaient visibles que lorsqu’on marchait dans l’allée en venant du rond-point, il n’y avait aucune autre inscription sur la pierre. Pas même un nom ni une date. Toutes les autres tombes aux alentours portaient des noms, des dates et des inscriptions exprimant les qualités des défunts ou les regrets de leurs proches. Celle-là était nue avec seulement ces deux lettres G et H gravées dans le granit, et dans cette partie du cimetière, c’était le seul sarcophage à être aligné parallèlement à l’allée et non perpendiculairement.

La mère et la fille s’assirent sur la tombe.

Gaëlle voulait consoler sa mère.

– Tu ne dois plus avoir de peine, maman. Tu sais, je me sens bien là où je suis. Ne t’inquiète pas. Je pense à toi.

Sa voix était étrange. Ce n’était pas celle d’un être humain mais plutôt une vibration venant d’un autre monde.

Puis au bout de quelques minutes, Gaëlle lui fit comprendre que « maintenant il fallait qu’elle parte car cela la fatiguait d’être là ». Puis elle disparut.

Quand Hélène revint dans la salle d’audience, de nouveau tous les regards se portèrent vers elle avec beaucoup d’étonnement car elle s’était absentée pendant plus d’une heure.

– Tout va bien, je vous expliquerai, confia-t-elle brièvement à son fils et à son mari.

Lorsqu’ils sortirent du prétoire, elle leur raconta ce qui lui était arrivé et comme ils ne la croyaient pas, elle les entraîna

pour refaire avec eux entièrement le parcours jusque devant cette mystérieuse inscription « G H », gravée sur la tombe d'un inconnu.



Pour Hélène, ce qui venait de se passer n'était pas le premier phénomène étrange lié à la mort de sa fille. Pendant le mois ayant précédé la mort de Gaëlle, elle avait eu un certain nombre de prémonitions.

Un jour, tandis qu'elle s'affairait dans la cuisine, sa fille, pour engager la conversation, lui avait demandé :

– Maman, que vois-tu pour moi, dans l'avenir ?

– Je ne vois rien, lui avait-elle répondu négligemment. Mais pourquoi cette question ?

– C'est tout simplement parce que je sais que je n'ai pas d'avenir, répliqua Gaëlle.

Elle en était restée interloquée.

Hélène avait fait aussi d'horribles cauchemars dans lesquels elle voyait son enfant morte dans un fossé. Mais elle était persuadée qu'il s'agissait de sa fille cadette Solène âgée de six ans à l'époque.

Après la disparition de Gaëlle, plusieurs phénomènes étranges se produisirent dans leur maison à Sainte-Luce. Le soir, la lumière s'allumait et s'éteignait dans les pièces sans qu'aucun des membres de la famille n'ait touché les interrupteurs. De même, la radio et la chaîne hi-fi se mettaient en marche toutes seules. Il y eut aussi des bruits bizarres, des portes qui claquaient, des chuchotements ou encore des tintements de clochettes que d'ailleurs Hélène réussit à enregistrer. Une nuit Johan, le fils aîné, sentit que quelqu'un sautait à pieds joints sur son lit au moment où il allait s'endormir. On eut dit qu'une entité tenait à

manifester sa présence. Mais le phénomène le plus étrange, celui qui allait changer radicalement la vie d'Hélène, restait à venir.

Après le meurtre de leur fille, Patrick et Hélène ne cessèrent de pleurer jour et nuit pendant des mois tandis que leurs trois autres enfants, dévastés, se cachaient le plus souvent pour verser leurs larmes. Généralement, la préparation d'un procès aux assises dure au moins deux ou trois ans. C'est donc seulement en 1995 que le jugement eut lieu. Les assassins furent condamnés, l'un à vingt ans de prison, l'autre à quinze ans. Après quoi les parents de Gaëlle essayèrent tant bien que mal de faire le deuil de leur fille.

Environ un an après le procès, ayant réalisé qu'il n'était pas concevable qu'ils lèguent ainsi à leurs enfants un héritage de souffrance permanente, de rancœur ou de désir de vengeance, ils décidèrent de « pardonner à la société » et de tenter de reprendre une vie normale.

Patrick rejoignit une association de parents d'enfants victimes, l'APEV, dont il est encore un membre très actif aujourd'hui. Il s'est engagé à fond pour soutenir les parents d'enfants assassinés dans sa région. Dès qu'une tragédie est signalée dans la région de Nantes et dans d'autres départements de Bretagne, il prend contact avec la famille en prodiguant toutes sortes de conseils pratiques sur le choix rapide d'un avocat, la façon de traiter avec les assurances, ou tout simplement pour expliquer la terminologie. Il participe régulièrement aux réunions de l'APEV à Paris pour échanger avec des parents d'enfants tués ou disparus et à plusieurs reprises il a été invité à faire des exposés à l'École nationale de la magistrature à Bordeaux devant des élèves avocats et devant des représentants de la police afin, me dit-il, d'essayer de « dédramatiser ». Il m'expliqua, aussi incroyable que cela puisse paraître, que les magistrats, même les juges et parfois les policiers, ont peur de rencontrer les parents de la victime. Ainsi récemment, il s'était indigné du fait que les parents d'une jeune

filles tuées et brûlées par son ami, avaient appris sa mort... en lisant la presse. La police avait négligé de les prévenir dès la découverte du corps leur fille, à moitié calciné.

Au cours des dernières années, Patrick a prêté assistance à huit familles de victimes mortes en Bretagne dans des conditions particulièrement atroces dont certaines difficilement imaginables. Il y eut par exemple le cas du meurtre d'Alice, une jeune fille de quinze ans tuée de quarante coups de couteau par Julien, 17 ans, qui avait déclaré à son procès qu'il avait été fasciné par *Scream*, le fameux film d'horreur. Cela s'était passé en 2002 à Saint-Sébastien-sur-Loire près de Nantes. Il était venu la chercher chez elle avec un petit sac à dos. Il l'avait entraînée dans une promenade dans la forêt et à un moment il avait sorti de son sac le masque de *Scream*, il l'avait mis sur son visage puis avait sorti un couteau avec une lame de 27 cm et avait lardé de coups la jeune fille. Retrouvée, le corps tout ensanglanté, par un homme qui promenait son chien, elle avait eu le temps de prononcer le nom de son meurtrier avant d'expirer.

Apparemment Patrick, en s'impliquant dans l'aide aux victimes, trouve ainsi le moyen de conjurer son désespoir en revivant, ou plutôt en « verbalisant » avec d'autres parents, les affres de la perte d'un être cher dans de terribles circonstances. Il leur explique notamment pourquoi les parents de ces enfants morts tragiquement se sentent affligés d'une double peine, non seulement celle de la perte de leur enfant mais aussi celle de cette affreuse sensation d'isolement due au fait que « les gens ne savent plus comment se comporter en notre présence. Les voisins ne vous disent plus qu'un bonjour timide et en général ils ne savent pas quoi dire ».

Pour Patrick, c'est peut-être une façon d'apprivoiser la mort, en affectant d'être détaché :

– Vous voyez, je n'ai pas peur du crime, aussi atroce qu'il soit puisque je viens en aide aux parents des victimes... N'est-ce pas la preuve que je suis plus fort que la mort...?

Les manifestations dans leur maison d'une présence venue de l'au-delà, durèrent pendant à peu près deux mois. Ensuite Hélène continua d'avoir des angoisses et des cauchemars jusqu'en 1999. Cette année-là, un jour qu'elle était en train de faire le ménage dans sa maison, elle entendit une voix :

– Hélène, tu as une mission à accomplir. Nous allons te charger d'un travail. Tu devras le faire. Cela donnera un sens à ta vie. Tu aideras les autres et cela te remplira de contentement.

Ensuite, pendant longtemps, cette voix continua de la harceler :

– Tu dois faire ce travail ! lui commandait-on.

– Je veux bien, mais quelle sorte de travail ? demandait-elle.

Ne comprenant pas le sens de ce message, elle pensait qu'elle devenait folle. Elle décida alors de consulter une psychologue à Nantes dans l'espoir de trouver de l'aide. C'est ainsi qu'un jour, au cours d'une séance de relaxation totale chez cette thérapeute, il se produisit un phénomène bizarre, quelque chose d'unique, qui par la suite devait s'avérer être un véritable don du ciel pour Hélène.

Tandis que cette femme la guidait en utilisant la méthode qui consiste à visualiser et à relaxer l'une après l'autre, très lentement, chaque partie de son corps, elle vit apparaître l'image d'une femme aux traits asiatiques assise devant un miroir, qui peignait lentement ses longs cheveux noirs. Et tandis qu'elle voyait se dérouler ce film devant ses yeux, elle se mit à débiter un conte à toute vitesse à l'aide d'un vocabulaire très riche et même châtié, avec des expressions plutôt désuètes comme si un personnage du passé s'exprimait par sa bouche.

Comme première image, elle avait vu à l'intérieur d'un palais en Chine une belle princesse qui coiffait ses longs cheveux noirs. Et elle s'était mise à décrire ce qu'elle voyait tout en racontant une histoire. Ce conte n'avait pas duré plus de dix minutes.

C'était l'histoire d'une princesse confinée dans un riche palais quelque part en Chine, à qui son mari, un homme cruel, voulait

couper la tête. Il paraissait fasciné par cette chevelure et entendit soudain une voix lui dire : « Si tu fais cela, toi et tous tes ancêtres ainsi que toute ta descendance, vous serez maudits à jamais. En revanche si tu prends seulement un cheveu de cette femme, si tu le gardes sur toi et que tu respires de temps en temps son parfum, grâce à ce cheveu tu seras guéri à la fois de ta tristesse et de ta violence. »

Le plus frappant était que ce conte qui contenait de très belles métaphores était un message de sagesse avec un certain nombre des recommandations destinées apparemment à quelqu'un. Cette expérience étrange que venait de vivre Hélène allait se répéter d'innombrables fois par la suite.

Quand Hélène ouvrit les yeux, la relaxologue qui se tenait près d'elle avait l'air bouleversée. Elle lui révéla que ce qu'elle venait de dire, le sens de ce conte, correspondait exactement à la situation dans laquelle elle se trouvait et c'était Hélène qui venait de lui donner la solution de son problème ou tout au moins une orientation. Cette femme était mariée à un homme à la fois taciturne et violent, qui à plusieurs reprises avait failli l'étrangler. Mais à chaque fois, ils se réconciliaient et tout de suite après il aimait enfouir son visage dans sa chevelure. On eut dit que ses cheveux, qu'elle soignait avec beaucoup d'attention, avaient le pouvoir de calmer sa fureur.

Étonnée, la thérapeute avait recommandé à Hélène de refaire cet exercice en choisissant d'autres personnes de son entourage. Elle devait se relaxer profondément et dire tout simplement ce qu'elle voyait.

Les résultats ne se firent pas attendre. Après avoir essayé sur des membres de sa famille et sur des amis, Hélène s'aperçut qu'il lui suffisait de prendre une profonde inspiration, une seule, pour qu'elle se trouvât aussitôt dans un état de transe et qu'elle commençât à dire un conte. Et chaque fois, l'histoire collait parfaitement avec la personnalité ou avec la problématique de la personne.

Il y eut d'abord ce premier conte dit en public devant une assemblée d'environ deux cent cinquante personnes.

C'était à l'occasion de l'enterrement de son beau-frère qui était franc-maçon, un homme très respecté dans sa loge. Une cérémonie avait été organisée au cours de laquelle plusieurs personnes avaient fait l'éloge du défunt. Vers la fin, Hélène demanda à sa belle-sœur la permission de prendre la parole. Et là, debout devant toute l'assemblée, elle raconta cette histoire :

« Cela se passait dans des temps très anciens. Un père présenta à son fils un marteau, une échelle et une coupe en lui disant :

– Choisis l'un de ces ustensiles. Je te l'offre, il te servira pour la vie.

– Que ferai-je d'un marteau si je n'ai pas la pierre et que ferai-je d'une échelle si je n'ai pas l'édifice ? Par contre, en choisissant la coupe je pourrai y mettre l'eau de la connaissance, la partager et pourrai ainsi atteindre le ciel.

– Je vois, mon fils, que tu as compris mon message, lui répondit son père, satisfait. »

Le message que voulait faire passer Hélène à cette assemblée était celui-ci :

« Dans la vie nous devons faire moins de constructions mentales et partager davantage. »

Aujourd'hui, en 2012, Hélène Myran en est à plus de 6 000 contes ! Sa réputation a dépassé les limites du département de Loire-Atlantique. On vient la voir de tous les coins de France. Elle représente un phénomène apparemment unique en son genre car il ne s'agit pas de flashes de voyance à proprement parler, ni de guérison par le magnétisme. Les messages que reçoit Hélène sont d'une beauté et d'une profondeur si étonnantes et dits avec

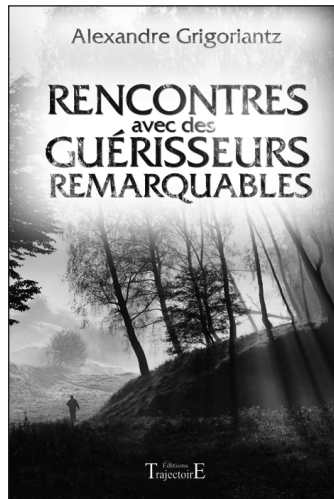
TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Avertissement de l'auteur | 9 |
| 1 – Hélène Myran, diseuse de contes prophétiques | 11 |
| Considérations sur les phénomènes mentionnés dans le chapitre 1 | 36 |
| 2 – Maïa Profession : exorciste et guérisseuse | 41 |
| Commentaires sur le chapitre 2 | 68 |
| 3 – Esteban, guérisseur et chasseur de démons | 71 |
| Commentaires concernant le chapitre 3 | 95 |
| 4 (Première partie) – Micheline Rousseau, une prophétesse de notre temps | 99 |
| 4 (Deuxième partie) – Les prophéties de Micheline | 117 |
| I – Quelques exemples de messages sur l'économie mondiale | 119 |
| II – Quelques exemples de messages concernant la géopolitique | 126 |
| III – Quelques exemples de messages concernant l'environnement et les changements de climat | 135 |
| 5 – « Madame Échographie » Une merveilleuse vision des choses | 141 |
| Commentaires sur le chapitre 5 | 162 |

| | |
|--|-----|
| 6 – Les séances de « libération du mal » de l'abbé Bernard et du docteur Claire D. | 165 |
| 7 – Nouvelles rencontres chez Maïa l'exorciste | 183 |
| Commentaire à propos de l'expérience du docteur Jacqueline A. et celle du docteur Claire D. | 201 |
| 8 – Actes et paroles d'Esteban « Ils sont dans la substance de Dieu... » | 205 |

DU MÊME AUTEUR

Rencontres avec des guérisseurs remarquables



ISBN : 978-2-84197-585-3

Format 16 x 24 cm

256 pages

Pour la première fois en France, un écrivain réunit ici les témoignages de neuf grands guérisseurs ayant accepté de lui parler de leur parcours, de l'apparition de leur don, de leurs méthodes de travail, de leurs succès, du bonheur qu'ils éprouvent à soulager les souffrances des autres ; mais aussi de leurs difficultés face à l'incompréhension du monde médical et de la société en général... Ses entretiens avec des guérisseurs du monde entier, ainsi qu'avec les neufs grands magnétiseurs qui figurent dans ce livre, ont permis à l'auteur de mettre en évidence un mystérieux processus qui leur est commun. Alexandre Grigorianz, après avoir vécu pendant près de vingt-cinq ans en Tunisie, en Colombie, en République tchèque et en Russie, vit actuellement à Cannes, sa ville d'origine. Il se consacre à l'écriture d'ouvrages sur la guérison et sur les pouvoirs cachés de l'homme.